

TRAME DE VIE – Clown & Présence – Emma Ould Aoudia

1 rue de la Bourdonnaye – 35000 Rennes

contact@tramedevie.net – www.tramedevie.net

06 13 10 09 89

ASSOCIATION LOI 1901 ENREGISTRÉE AUPRÈS DE LA PRÉFECTURE D'ILLE ET VILAINE
SOUS LE N° W263007077.

N° SIRET : 808 056 824 00028

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES STAGES – ATELIERS CLOWN & PRESENCE
2025 - CGV établies le 1er janvier 2025

1. Les présentes Conditions Générales de Vente, ci-après dénommées «CGV», sont conclues entre : Trame de Vie, dont le siège social est situé au 1 rue de la Bourdonnaye, 35000 Rennes et entre toute personne physique ou morale s'étant inscrite à un stage ou atelier Clown & Présence en 2025 et/ou 2026 dispensé par Trame de Vie - Clown & Présence, ci-après dénommée «le participant».
2. Les tarifs des stages sont indiqués sur chaque page d'informations correspondante au stage en question, sur le site internet de Trame de Vie - Clown & Présence ou sur la page d'inscription en ligne (HelloAsso)
3. Le participant s'engage à respecter ces CGV tout au long du stage/atelier auquel il s'est inscrit.
4. Pour le bon déroulement du stage/atelier, chaque participant s'engage à respecter les horaires et donc à veiller à être ponctuel (l'horaire donnée correspond au démarrage du travail, possibilité est donnée au participant d'arriver 20 minutes avant pour se préparer).
5. Pour valider son inscription et bloquer sa place, la personne intéressée devra remplir la fiche d'inscription pour le stage/atelier correspondant et la renvoyer par la poste accompagnée d'un chèque d'arrhes du montant indiqué sur la fiche d'inscription (à l'ordre de Trame de Vie. Adresse : Trame de Vie - Clown & Présence 1 rue de la Bourdonnaye, 35000 Rennes), ou bien payer directement en ligne par carte bleue via le site internet de Trame de Vie - Clown & Présence (renvoi sur un lien HelloAsso).
6. Le tarif de chaque stage/atelier n'inclut ni l'hébergement, ni les transports, ni les repas, ni les vêtements ou équipements personnels pour la pratique du clown de théâtre, ni aucun autre frais personnel.
7. Les différents modes de paiement suivants sont acceptés : chèque, espèces, virement bancaire, paiement en ligne par carte bleue. Aucun règlement par chèques vacances ne pourra être accepté.

8. Toute inscription non confirmée par un chèque d'arrhes ou un paiement en ligne par carte bleue ou un virement ou en espèces, est considérée comme invalide donc annulée.

9. Aucun remboursement du stage / atelier (ni arrhes, ni totalité) ne peut être fait au participant en cas d'absence, de désistement, d'abandon, d'annulation, de démission, de problèmes de santé, de problèmes familiaux, de mutation professionnelle ou quelconque autre raison l'ayant amené à ne plus suivre le stage/atelier, et ce quelle que soit la date à laquelle le participant décide de ne plus participer au stage. Le participant inscrit à un l'un des stages Trame de Vie ne pourra en aucun cas reporter son inscription sur un autre stage/atelier quel que soit le motif de cette demande de report.

10. En cas de paiement par chèque, si au moment de l'encaissement celui-ci n'est pas approvisionné, le participant devra rembourser les frais bancaires incombés à Trame de Vie - Clown & Présence et régler le montant du chèque en espèces dans les 7 jours.

11. Chaque participant s'engage sur le stage/atelier en entier. Une fois l'inscription prise, le montant du stage/cycle d'ateliers en entier est dû.

12. Le paiement en plusieurs règlements par chèque peut être envisagé dans le cadre de cycle d'ateliers de 3 week-ends et plus. Dans ce cas, la totalité des chèques doit être remise au démarrage du 1^{er} atelier. Cette possibilité est une facilité de paiement qui est consentie au participant, en aucun cas elle ne peut être assimilée à un paiement au week-end qui pourrait faire l'objet d'un non-encaissement du chèque si le participant n'est pas présent le week-end en question.

13. Si le stage est résidentiel (en dehors de Paris), les tarifs pour l'hébergement et/ou la pension complète sont fixés par les propriétaires des lieux qui nous accueillent. Ils sont indépendants de Trame de Vie - Clown & Présence. Les participants payent alors directement auprès de ces prestataires de service. Trame de Vie - Clown & Présence décline toutes responsabilités en ce qui concerne les prestations de services extérieures (hébergement, repas, transport).

14. Trame de Vie - Clown & Présence décline toutes responsabilités en cas de vol, de détérioration ou d'oubli dans les salles où se déroulent les stages/ateliers, de tout objet personnel de valeur ou non. L'accès aux salles est interdit à toute personne étrangère à Trame de Vie - Clown & Présence, et aux participants en dehors des horaires des séances. Les stages se déroulent à huis clos. Sauf les jours d'ateliers ouverts au public, dont les dates sont communiquées en amont au participant

15. Le participant s'engage à souscrire à une assurance responsabilité civile et une assurance personnelle pour dommages corporels couvrant son activité lors du stage/auquel il participe. Le participant est donc responsable des dommages qu'il peut causer à autrui ou au matériel, que ce soit lors des séances, ou bien en dehors de stage/atelier, que ce soit dans sa chambre, dans la salle de restaurant.

16. La direction de Trame de Vie - Clown & Présence pourra décider de reporter un stage/atelier, quelle que soit la raison et quelle que soit la date de cette prise de décision. Dans ce cas, la somme versée par le participant correspondant au stage/atelier en question (ou au prorata des jours effectués en cas de report partiel), sera remboursé (au prorata des week-ends restants s'il s'agit d'un cycle d'ateliers)
17. La Direction se réserve le droit d'exclure un participant dont le comportement nuirait manifestement à la dynamique et à l'équilibre de son groupe ou à la bonne ambiance du stage/atelier.
18. La bienveillance et le respect sont des valeurs très importantes pour l'équipe pédagogique de Trame de Vie. Lors des stages/ateliers Clown & Présence, l'intervenant.e n'obligera jamais un participant à participer à l'un des exercices ou improvisations. Chaque participant est responsable de sa participation ou non.
19. Trame de Vie - Clown & Présence s'engage à apporter à l'exécution des prestations tous ses soins. En revanche, sa responsabilité ne pourra être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable au contrat à un cas de force majeure (désastres naturels, incendies, attentats, grèves générales, pandémies, etc), telle que définie par la jurisprudence française, ou en cas d'accident grave de l'intervenant.e la veille du 1er jour du stage/atelier.
20. Par mesure de respect vis à vis des autres participant(e)s du groupe, chaque participant s'engage à renoncer à tout enregistrement vidéo, audio et visuel (photo) de sa part, pendant les heures de stages/ateliers, à l'intérieur des salles de travail.
21. Le participant autorise Trame de Vie - Clown & Présence à communiquer ses coordonnées uniquement aux autres personnes inscrites au même stage/atelier que lui. Conformément à la loi, les informations recueillies et transmises, dans le cadre de l'inscription des participants aux stages/ateliers, peuvent donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès et de rectification auprès de Trame de Vie - Clown & Présence. Trame de Vie - Clown & Présence ne commercialise pas à des tiers les données récoltées.
22. L'ensemble des contenus et supports pédagogiques utilisés par Trame de Vie - Clown & Présence pour assurer le processus pédagogique constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégés par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, il est interdit d'utiliser, de transmettre, reproduire, exploiter ces documents, sans un accord de Trame de Vie - Clown & Présence.
23. Les présentes CGV sont expressément agréées et acceptées par le participant, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire.